

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 MARS 2022**

**Présents** : Mrs Philippe CAULET, Alain CORTEMBOS, Roger DEVANLAY, Hervé JAMMES, Jérôme LAFABRIE, Bernard MAGNAC, Alain NOUZIERES, Mmes Fabienne BOYAVAL, Dominique DELPORT

**Absents représentés** : Mr Alain DELAROCHE par Philippe CAULET

**Absent excusé** : Mr Chantal DUBRUILLE

**Secrétaire de séance** : Fabienne BOYAVAL

Approbation par le conseil municipal du compte-rendu du 1<sup>er</sup> février 2022

**CREATION EMPLOIS SAISONNIERS**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la nécessité de recruter deux personnes pour la surveillance des parkings, il propose de créer deux emplois non permanents en raison d'un accroissement de travail d'avril à octobre.

Le conseil municipal décide de recruter les deux emplois saisonniers pour la période allant du 15 avril au 15 octobre 2022.

**RENOUVELLEMENT CONTRAT AGENT TECHNIQUE**

Au 1<sup>er</sup> avril 2021, la commune a recruté un agent technique en contrat aidé pour une période de 12 mois, le contrat arrive à son terme le 31 mars. Une demande de renouvellement du CUI a été demandée mais il n'est pas possible de le reconduire.

Le conseil municipal va étudier la possibilité de créer un poste d'agent technique.

**EMPRUNT COMMUNE 150 000 EUROS**

Monsieur le Maire explique qu'en vu des importants travaux qui doivent être réalisés à l'Eglise, et les taux d'intérêts qui sont actuellement bas mais qui ont tendance à remonter, il a demandé une proposition de prêt pour un montant de 150 000 euros à deux banques.

La meilleure proposition est celle du Crédit Agricole qui propose un taux de 1% sur 10 ans.

Le conseil municipal donne son accord pour faire un prêt de 150 000 euros au Crédit Agricole sur 10 ans.

**SUBVENTION SOLIDARITE UKRAINE**

Face à la situation de crise qui frappe depuis plusieurs semaines l'Ukraine, l'AMF a appelé les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne. Le Gouvernement et l'ensemble des associations humanitaires sont également mobilisés pour accompagner la population soumise à cette situation de guerre.

Sensible aux drames humains que ce conflit engendre, Monsieur le Maire propose d'apporter une aide financière, il propose de faire un don de 1 000 euros qui sera versé à la Protection Civile.

Le conseil municipal accepte

**VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021  
COMMUNE**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion et le compte administratif.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		328 892.42		228 628.96		557 521.38
Opérations de l'exercice	191 962.79	313 927.17	284 215.01	59 765.31	476 177.80	373 692.48
<b>TOTAUX</b>	<b>191 962.79</b>	<b>642 819.59</b>	<b>284 215.01</b>	<b>288 394.27</b>	<b>476 177.80</b>	<b>931 213.86</b>
Résultat de clôture		450 856.80		4 179.26		455 036.06
				Restes à réaliser	18 260.00	
				Besoin/excédent de financement Total		436 776.06
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		325 749.42

Le compte de gestion établi par la trésorerie est identique au compte administratif.

Le compte de gestion est voté à l'unanimité par les membres présents.

Le compte administratif est voté à l'unanimité par les membres présents à l'exception de Monsieur le Maire qui ne prend pas part au vote.

**VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021  
SERVICE DES EAUX**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion et le compte administratif.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		110 040.86		23 602.56		133 643.42
Opérations de l'exercice	28 798.62	43 712.56	25 910.36	4 704.01	54 708.98	48 416.57
<b>TOTAUX</b>	<b>28 798.62</b>	<b>153 753.42</b>	<b>25 910.36</b>	<b>28 306.57</b>	<b>54 708.98</b>	<b>182 059.99</b>
Résultat de clôture		124 954.80		2 396.21		127 351.01
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement		127 351.01
				Pour mémoire : virement à la s		115 424.86

Le compte de gestion établi par la trésorerie est identique au compte administratif.

Le compte de gestion est voté à l'unanimité par les membres présents.

Le compte administratif est voté à l'unanimité par les membres présents à l'exception de Monsieur le Maire qui ne prend pas part au vote.

**VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021  
SERVICE ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion et le compte administratif.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		7 586.12	11 238.81		11 238.81	7 586.12
Opérations de l'exercice	46 542.93	55 930.49	48 798.95	48 526.81	95 341.88	104 457.30
<b>TOTAUX</b>	<b>46 542.93</b>	<b>63 516.61</b>	<b>60 037.76</b>	<b>48 526.81</b>	<b>106 580.69</b>	<b>112 043.42</b>
Résultat de clôture		16 973.68	11 510.95			5 462.73
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement		5 462.73
				Pour mémoire : virement à la s		11 614.12

Le compte de gestion établi par la trésorerie est identique au compte administratif.

Le compte de gestion est voté à l'unanimité par les membres présents.

Le compte administratif est voté à l'unanimité par les membres présents à l'exception de Monsieur le Maire qui ne prend pas part au vote.

**VOTE DES TAXES LOCALES**

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal de l'état 1259 adressé par les services fiscaux, les impôts locaux devant subir une hausse, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter les taux du foncier bâti et non bâti pour 2022.

Les taux sont fixés comme suit pour 2022 :

Taxe foncière sur le bâti (TFB) : taux de référence (2021) 40.39 %, nouveau taux (2022) 40.39 %

Taxe foncière sur le non bâti (TFNB) : taux de référence (2021) 178.97 %, nouveau taux (2022) 178.97 %

Le conseil municipal approuve.

**VOTE DU BUDGET 2022 COMMUNE**

Monsieur le Maire présente le budget de la commune pour l'année 2022.

Les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement et de la section investissement s'équilibrent.

Le conseil municipal approuve le budget présenté.

**VOTE DU BUDGET 2022 SERVICE DES EAUX**

Monsieur le Maire présente le budget du service des eaux pour l'année 2022.

Les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement et de la section investissement s'équilibrent.

Le conseil municipal approuve le budget présenté.

## **VOTE DU BUDGET 2022 SERVICE ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire présente le budget du service assainissement pour l'année 2022.

Les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement et de la section investissement s'équilibrent.

Le conseil municipal approuve le budget présenté.

## **SUBVENTION SERVICE ASSAINISSEMENT**

Afin que le budget du service assainissement soit équilibré il est nécessaire que la commune verse une subvention exceptionnelle au service assainissement.

La somme nécessaire à verser pour le maintien de cet équilibre est de 2 000 euros qui sera imputée au budget de la commune à l'article 6748.

Le conseil municipal donne son accord.

## **POINTS DIVERS**

- Pas de points divers évoqués

*Vu le Maire, Alain NOUZIERES*